

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 489

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Juin 2007

Or donc... alors qu'en ses billets d'humeur et d'humour il nous avait tant prodigué de «Bonjour», aujourd'hui c'est un adieu que Jack Rollan nous adresse. Comme d'autres rendent leur âme à Dieu, lui c'est sans aucun doute à Momus, dieu de l'ironie, qu'il a remis son esprit. Artiste aux multiples talents, c'était aussi un grand amoureux de la langue française dont il maîtrisait avec bonheur toutes les subtilités. N'avouait-il pas garder toujours à portée de main «le Petit Robert à gauche, le dico des synonymes à droite, le Grand Larousse derrière à côté du Littré d'origine (1885) – ce qui explique cette rigueur syntaxique comme la richesse du vocabulaire qui fait la flamboyance de mon style et l'admiration des correcteurs». Et ce n'est pas trahir un secret de révéler qu'en ce badin baladin *Défense du français* a perdu l'un de ses plus fidèles abonnés.

«Boss»

La presse annonçait l'arrivée d'un nouveau *boss* à la tête d'une organisation sportive.

D'origine néerlandaise (*baas*), ce terme anglo-américain n'est pas un néologisme. Il désigne, dès 1833, un chef d'équipe ou d'atelier aux Etats-Unis et, par extension, le chef d'un parti politique ou d'un groupe électoral. Il semble ne s'être vraiment répandu que vers le milieu du XX^e siècle pour désigner plaisamment les patrons en général: «*Enfin, si mon boss est heureux avec ça, c'est le principal, au fond*» (A. Sarrazin).

En français: patron, chef, supérieur, président, responsable, directeur, dirigeant. *Big boss*: grand chef, grand patron.

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)

«Clash»

On se doit d'utiliser désormais cet anglicisme chaque fois qu'une négociation n'aboutit pas, pour toute démarche infructueuse, pour chaque échec résultant d'une mésentente.

To clash signifie «heurter, s'affronter, être incompatible ou en contradiction avec».

N'y a-t-il pas d'équivalents français à ce mot? On se risquerait volontiers à proposer: accrochage, affrontement, algarade, brouille, conflit, confrontation, crise, désaccord, différend, discorde, dispute, discussion, divergence de vues, éclat, heurt, opposition, rupture... n'était la crainte bien compréhensible de provoquer un *clash*.

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)

Concocter

Relevé dans un magazine de télévision: «Le réalisateur nous concocte l'épisode le plus musclé de la saga.»

Emprunté au latin *concoquere* «faire cuire ensemble, digérer, méditer» ce verbe fut d'abord employé dans le langage culinaire avec le sens de «mijoter, cuisiner». Confectionner avec soin: concocter un plat, une sauce.

Au sens figuré, apparaît vers le milieu du XX^e siècle pour désigner la préparation, l'élaboration minutieuse d'un projet complexe: «Le laboratoire où se concoctent les chefs-d'œuvre du cinéma français» (*L'Express*, 9.3.70).

Dans un emploi plaisant, familier: imaginer, préparer, concevoir. «*Il concoctait déjà la petite note qu'il ferait envoyer le lendemain à G.*» (P. Daninos).

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)

«Défuncter»

D'un périodique romand: «Maintenant personne n'est obligé d'y croire. D'autant plus que l'immortel est aussi défuncté.»

Ce verbe est entré récemment au Petit Larousse: «*Défuncter*, v.i. Suisse. Etre sur le point de mourir: mourir de faim, de fatigue.»

Terme «bien de chez nous» qui n'est pourtant pas mentionné dans le *Dictionnaire suisse romand* d'André Thibault et Pierre Knecht. En Auvergne, on dit d'un appareil hors d'usage qu'il a défuncté.

Souvent orthographié sans raison «défuncter». En effet, la lettre *c* ne se justifie pas puisqu'elle ne figure pas dans le mot original patois *défunta* (ou *défunta*).

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)

«Damner» le pion

Selon un quotidien français, un candidat à la présidence de la République se proposait de «créer une nouvelle force capable de damner (*sic*) le pion à la droite et à la gauche».

Il s'agissait évidemment de *damer le pion*. Mais on ne vouera pas pour cela à la damnation éternelle l'auteur de cette malencontreuse confusion.

En terme d'échecs ou de jeu de dames, *damer le pion* c'est transformer en dame ou en une autre figure de son camp un pion que l'on a poussé jusqu'à la dernière ligne adverse.

Au figuré, *damer le pion* (1688) signifie prendre l'avantage sur quelqu'un, l'emporter sur lui avec une supériorité marquée, le supplanter. «*Pour le sentiment, en revanche il n'en est aucun à qui nous ne damions le pion*» (Diderot).

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)

Echauffourée

Dans un quotidien lausannois, une légende faisait état d'«échauffourées» (*sic*) entre la police et des parents d'élèves.

Est-ce une apparente ressemblance entre «échauffourée» et «échafaudée» qui est à l'origine de cette erreur orthographique?

Une *échauffourée* (deux *f*, un *r*) est une rencontre imprévue entre soldats, qui provoque un bref engagement: escarmouche. Par ext.: affrontement, heurt plus ou moins violent survenant entre des groupes de personnes ou entre manifestants et forces de l'ordre.

(*Défense du français*, n° 489, juin 2007)